



OFFRE 30€ REMBOURSÉS « ASSURANCE MOBILE » OU « ASSURANCE MULTIMÉDIA FOYER »¹

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour toute souscription dans votre magasin DARTY à la **formule Premium** d'un **contrat d'assurance « Assurance Mobile »** ou « Assurance Multimédia Foyer » en **paiement mensuel** réalisée concomitamment à l'achat d'un téléphone mobile/smartphone ou d'un produit multimédia éligible à l'assurance², Assurant vous rembourse 30€ TTC sur la valeur d'achat de l'équipement ainsi assuré.
- Offre valable uniquement pour les formules Premium des contrats d'assurance « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer » en paiement mensuel souscrites en magasin DARTY sur les **produits assurés éligibles dont le prix d'achat est supérieur à 30€ TTC** (prix indiqué et acquitté sur votre facture d'achat).
- Offre réservée **aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine** (Corse comprise) et ayant souscrit en magasin DARTY à la formule Premium d'un contrat d'assurance « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer » en paiement mensuel.
- Offre limitée à **une seule participation par personne et par foyer** (même nom, même adresse) **et/ou par RIB/RICE** (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois).
ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous indiquerez sur le formulaire de demande de remboursement) et que celui apparaissant sur votre bulletin d'adhésion à l'offre d'assurance.

1. SOUSCRIVEZ A LA FORMULE PREMIUM DE L'UNE DES OFFRES DARTY « ASSURANCE MOBILE » OU « ASSURANCE MULTIMEDIA FOYER » EN PAIEMENT MENSUEL

- Achetez un téléphone mobile/smartphone ou un produit multimédia dans votre magasin DARTY et **souscrivez simultanément³** dans votre magasin DARTY à la formule Premium d'un contrat d'assurance « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer » en paiement mensuel.

2. INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

- Une fois réceptionné votre courrier électronique de bienvenue à l'offre de remboursement « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer », connectez-vous et enregistrez-vous sur le site www.dartyassurance.com.
- Téléchargez et imprimez le formulaire de demande de remboursement, puis remplissez-le (en majuscule et au stylo noir) pour le joindre à votre dossier de demande de remboursement.

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (veillez à conserver une copie avant envoi) :

¹ Les offres « Assurance Mobile » (paiement mensuel) et « Assurance Multimédia Foyer » sont des contrats d'assurance collectifs à adhésions facultatives n°AG10003 - 0001 et n°AG10003 - 0003 souscrits par les Etablissements DARTY et fils (DARTY), SAS au capital de 23.470.382 euros, ayant son siège social au 129 avenue Gallieni, 93140 Bondy, RCS Bobigny 542 086 616, pour son compte propre et celui de ses filiales et les clients de celles-ci, par l'intermédiaire de Assurant France (Assurant), SAS de courtage d'assurances au capital de 392.250 euros, ayant son siège social au 45 rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence, RCS Aix-en-Provence 493 481 881 et inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 030 561 (www.orias.fr), auprès d'Assurant General Insurance Limited (Assureur), société de droit anglais au capital de 71.947.766 livres sterling, ayant son siège social Emerald buildings, Westmere Drive, Crewe, Cheshire, CW1 6UN, Royaume-Uni, immatriculée en Angleterre et au Pays-de-Galles sous le numéro 2341082, soumise au contrôle de la Prudential Regulation Authority (PRA - 20 Moorgate, London EC2R 6DA, Royaume-Uni) et de la Financial Conduct Authority (FCA - 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London, E14 5HS, Royaume-Uni), prise en sa succursale française située 45 rue Denis Papin, 13100 Aix-en-Provence, RCS Aix-en-Provence 819 250 895. Les contrats sont présentés par DARTY au titre de la dérogation prévue par l'article R.513-1 du Code des assurances et gérés par Assurant, au nom et pour le compte de l'Assureur.

² Voir conditions d'éligibilité des produits aux offres DARTY « Assurance Mobile » et « Assurance Multimédia Foyer » dans les notices d'information valant conditions générales associées.

³ Vous disposez, en application de l'article L.112-10 du Code des assurances, d'une faculté de renonciation dont le délai est exceptionnellement porté à trente (30) jours suivant l'adhésion pour la formule Premium.

- Votre **formulaire de demande de remboursement** imprimé et dûment complété.
- Copie de votre **bulletin d'adhésion au contrat d'assurance** « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer » obtenu en magasin DARTY.
- Votre **facture d'achat ORIGINALE** où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du produit acheté et éligible à l'offre « Assurance Mobile » ou « Assurance Multimédia Foyer ».
ATTENTION : gardez précieusement une copie de votre facture d'achat car elle vous sera demandée pour une mise en œuvre de la garantie.
- Un **RIB** sur lequel apparaissent les **numéros IBAN et BIC*** (attention, ils sont obligatoires pour que votre remboursement puisse intervenir).
*L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

- Envoyez votre dossier dans **les quinze (15) jours calendaires** suivant la date d'achat du produit et de la souscription au contrat d'assurance éligible (soit au plus tard le 22/06/2017 pour un achat et une souscription réalisés le 07/06/2017, le cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie (attention les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés), à l'adresse suivante :

ASSURANCE DARTY ODR TSA 10006 13081 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

5. RÉCEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

- Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de huit (8) semaines (à compter de la date limite d'envoi de votre dossier).
- Tout dossier illisible, raturé, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé plus de quinze (15) jours après la date d'achat du produit et de la souscription à l'offre d'assurance éligible (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.
- Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier), vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante : service.odr-activation.darty@assurant.com.

6. AUTRES CONDITIONS

Offre de remboursement différé à caractère promotionnel organisée et gérée par Assurant pour le compte de l'Assureur.

Toute personne directement ou indirectement impliquée dans la présente offre n'a pas le droit d'y participer. Les vendeurs et personnels des magasins DARTY ne sont à ce titre pas autorisés à soumettre une demande de remboursement au nom ou pour le compte du client final sous peine de rejet définitif de la demande.

Assurant décline toute responsabilité en cas de dossier de demande de remboursement non réceptionné ou perdu par les services de La Poste.

Protection des données personnelles :

Vous êtes expressément informé de l'existence et déclarez accepter le traitement automatisé des informations nominatives et personnelles vous concernant recueillies par Assurant et l'Assureur (et leurs mandataires) dans le cadre de votre demande de remboursement et de la gestion de celle-ci. Il vous est expressément rappelé que, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 (modifiée) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la fourniture de ces informations est obligatoire car nécessaire à la gestion de votre demande de remboursement et au respect des obligations légales d'Assurant et de l'Assureur.

En vertu de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, l'Assuré dispose notamment d'un droit d'accès, de portabilité, d'information, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition, d'effacement des données le concernant, ainsi que d'un droit d'opposition d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) ainsi que d'un droit de donner des directives relatives au sort de ses données après son décès. L'Assuré peut exercer ses droits à tout moment auprès de l'Assureur via Assurant, en joignant une copie de sa pièce d'identité et en écrivant à Assurant – Protection des Données Personnelles – CS 60569 – 13594 Aix-en-Provence Cedex 3 ou par e-mail à l'adresse suivante : dataprotectionofficer@assurant.com. L'exercice de ces droits n'est pas absolu et est soumis aux limitations prévues par les dispositions légales applicables.

Le fait de demander, préalablement au remboursement effectif, la suppression des informations vous concernant pourra entraîner le rejet de votre dossier de demande de remboursement.

Réclamation :

Pour toute réclamation relative à la présente offre ou à votre demande de remboursement, vous pouvez contacter : service.odrreclamation.darty@assurant.com, vous recevrez un accusé réception sous deux (2) jours ouvrés et une réponse au plus tard dans les cinq (5) jours ouvrés qui suivent la réception de la réclamation.